

Compte rendu du conseil municipal du 25 novembre 2009  
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
REUNION DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 2009 - 20 H 30

Étaient présents : RAFFIN J.Claude - SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - SIMON Christian - MASOCH Gérard - RATEL Chantal – GRAVIER François - MEYER Georges - FACON Christian - PIEPER Anne - LETT Xavier - PERRI René - FRIQUET Claude - LAGLERA Dora - PARAZ Nathalie - BOTTE Géraldine - BILLOIR Julien - CHIAPUSSO Aline – DEBERNARDI Bernard – BREIT Magali.

Procurations : COSTA Françoise à THEOLIER Thierry - GROS Isabelle à CHIAPUSSO Aline - DA LAMA Marie à RAFFIN J.Claude - LANFREY Claudine à DEBERNARDI Bernard.

Absents excusés : THOMAS Louis - DERVAUX Catherine.

Madame Magali BREIT a été élue secrétaire.

=====  
Le Conseil Municipal, après approbation à l'unanimité du procès verbal de la précédente réunion,  
passe à l'ordre du jour.  
=====

## I - AFFAIRES FINANCIERES

Le Conseil par délibérations et à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Maire à procéder à l'endossement de 2 chèques des assurances communales suite à des sinistres concernant un véhicule (287,83 €) et la toiture du Boulodrome couvert (2.351,36 €).

Décide de réactualiser le prix de vente du m<sup>2</sup> pour le lot n° 6 du Lotissement St-Suaire de 65 €/m<sup>2</sup> (2007) à 70 €/m<sup>2</sup>.

Approuve les indemnités à verser aux propriétaires d'Arrondaz et du Fréjus concernant 25 propriétaires et un montant global de 2.008,79 €, les indemnités concernent l'exercice 2008/2009 et sont indexées sur la hausse du prix des forfaits remontées mécaniques.

Accorde une subvention exceptionnelle de 3.000 € à l'Association «Ci-jointe» pour participer à la création de la pièce de Théâtre «Tarzan-Boy».

Sollicite du Département de la Savoie une subvention, dans le cadre du Contrat Territorial Savoyard pour la signalétique des deux Zones Industrielles existantes et le Parc d'Activités des Terres Blanches.

## II - AFFAIRES FONCIERES

Par délibérations et à l'unanimité, le Conseil :

Décide l'acquisition d'une parcelle aux Consorts BIESSY sur le chemin d'accès au captage du Claret pour un montant de 476,25 €.

## III - AFFAIRES DIVERSES

Par délibérations et à l'unanimité le Conseil :

Décide la création d'un emploi dans le cadre d'un C.A.E. à temps complet sur 2 années, chargé de l'accueil, du nettoyage de la salle hors sac et du déneigement sur la station de VALFREJUS.

Approuve la décision modificative budgétaire n°2 au budget communal M14 décidant le versement au Syndicat Mixte «Thabor-Vanoise » de la somme de 245.000 € sous forme d'avance sur les crédits endossés au programme d'investissement de VALFREJUS.

Emet un vœu contre la suppression des circulations T.G.V. entre Chambéry et Milan du fait de la non-homologation du matériel français se rendant en Italie.

Approuve la motion prise par le Syndicat du Pays de Maurienne s'insurgeant contre les suppressions d'emplois industriels.

Puis le Conseil est informé par Monsieur le Maire sur les différents emplois en C.A.E. créés par la Commune. Ce dernier fait également un point sur les investissements réalisés par le Syndicat Mixte dans le cadre des remontées mécaniques sur la station de VALFREJUS.

Enfin, l'Assemblée est informée par Monsieur le Maire du projet d'agrandissement d'INTERMARCHE sur FOURNEAUX, pour lequel la C.D.E.C. a déjà émis un avis favorable.

A Modane, le 4 décembre 2009,

Le Maire,

J.Claude RAFFIN.